



Licences 2023-2024

Les demandes de licences sont entièrement **dématérialisées**.

Un mail est envoyé aux joueurs déjà licenciés lors de la saison 2022-2023, afin de leur permettre de saisir leur licence directement sur la plateforme e-licence. C'est ensuite le club qui valide définitivement la demande.

Pour les créations, contacter Armelle : secretariat.dad21@gmail.com

Pour saisir votre licence :

- **une partie sur vos coordonnées, niveau de jeu, assurance...**
- **Un certificat médical uniquement pour les majeurs (un certificat est valable pour 3 saisons sportives)**
- **une photo récente obligatoire** sera à joindre numériquement (une photo prise depuis votre smartphone peut convenir, mais attention au format, et le visage doit être bien visible)
- **La fiche de renseignements DA Dijon 21 sera à envoyer par mail à secretariat.dad21@gmail.com ou via l'entraîneur, ou déposer dans la boîte aux lettres.** Pour les mineurs, les autorisations parentales doivent être complétées, datées et signées. **Vos numéros de téléphone et adresse mail sont indispensables.**
- **Le paiement de la cotisation : paiement en ligne en carte bleue (possible en plusieurs fois),** mais aussi coupons sport, bons CAF, chèques vacances, coupons de la ville de Dijon, liquide, virement) et chèques (jusqu'à 4) et jusqu'au 31/12/2023 à condition de fournir tous les chèques en même temps lors de la demande de licence (inscription au dos de la date d'encaissement souhaitée + nom du licencié).
Les fautes techniques et/ ou disqualifiantes de la saison précédente devront être réglées avant toute nouvelle licence.

Aucune licence ne sera faite sans toutes ces pièces. Le club validera définitivement la licence à réception de ces documents.

TARIFS

CATÉGORIES	ANNÉE DE NAISSANCE	TARIFS
Baby U7	De 2019 à 2017	100 €
Mini-Poussines / Mini-Poussins U9	De 2016 à 2015	135 €
Poussines / Poussins U11	De 2014 à 2013	145 €
Benjamins / Benjamines U13	De 2012 à 2011	155 €
Minimes U15	De 2010 à 2009	165 €
Cadets U17 – U20 / Séniors	2008 et avant	175 €
Loisirs	-	105 €
Dirigeants / Techniciens / Officiels		Offert par le club

L'option A de l'assurance "Responsabilité civile" est comprise dans le montant de la licence. Le choix d'une autre option (B ou C) engendre un coût supplémentaire. Choisissez votre option d'assurance en consultant la notice assurance FFBB.

Mutation : (entre le 1^{er} juin et le 30 juin) : le coût de la mutation est à la charge du licencié. Le prix d'une mutation est de 60 € à partir de U14. *Pour information, 20 € pour la FFBB, 20 € pour la ligue BFC et 20 € pour le comité 21.*

Il en est de même pour les prêts. Ils sont payants à partir de U15 (18 €) et 35 € dès U16, gratuits pour les petites catégories (*répartition du prix également entre la FFBB, la ligue et le comité*).

Attention Pour des questions d'assurance, aucune participation aux entraînements et aux compétitions ne pourra être effectuée sans que le joueur soit à jour de sa demande de licence (exception du mois de septembre hors compétitions). Deux essais sont possibles avant toute prise de licence.